

Invasion, délinquance, mendicité, saleté? Tout dire sur les Roms

PAR CARINE FOUTEAU
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013

Ils arriveraient en masse, cambrioleraient les pavillons de banlieue, vendraient leurs bébés, vivraient sous la coupe de réseaux mafieux et dépèceraient des animaux dans les campagnes : les griefs faits aux Roms, dont Manuel Valls martèle qu'ils ont « *vocation* » à retourner en Roumanie, sont multiples et variés. Appuyés sur des stéréotypes ancestraux, ils reconduisent l'imaginaire attaché aux « *bohémiens* » et autres « *romanichels* » d'antan, réputés voleurs de poule vivant dans la fange et se nourrissant d'épluchures. Confortés par des rumeurs locales et des généralisations ravageuses, ils traduisent le rejet dont fait l'objet cette population de citoyens européens démunis.

[[lire_aussi]]

Nouvelle figure de l'infamie, ces personnes sont une cible d'autant plus facile à atteindre en vue des élections municipales qu'il n'y a pas grand-monde pour les défendre. Les différents sondages dessinent une opinion publique majoritairement hostile. Dans différentes villes, des tracts dénoncent la prolifération des rats dans le sillage des campements. Les rumeurs pullulent. Dans l'espace politico-médiatique, le syntagme figé du « *riverain exaspéré* » est utilisé à tout-va. Un récent dossier titré "Roms, l'overdose", dans *Valeurs actuelles*, dénonce, en vrac, un « *fléau* », des « *hordes* », des « *bidonvilles immondes* », les « *gangs roms* », bref le « *boulet tzigane* ». Marianne n'est pas en reste avec son "Gros plan" : « *Roms : tout dire ?* », véhiculant, sous couvert de questionnement (« *Pourquoi les Roms sont-ils aussi nombreux ?* », « *Sont-ils tous délinquants ?* », etc.), des clichés du même genre.

Cette minorité qui a fui son pays en raison de discriminations fait peur. En la désignant comme différente, comme culturellement différente, le ministre de l'intérieur entretient l'inquiétude. Au lieu de considérer ces personnes comme des familles

pauvres vivant dans des bidonvilles, les pouvoirs publics les renvoient à une altérité radicale qui va au-delà du sort réservé aux autres étrangers. Manuel Valls leur reproche de ne pas s'intégrer tout en les empêchant de tisser des liens en les expulsant ; les maires leur reprochent d'être sales tout en leur refusant l'accès au ramassage des ordures ; les élus leur reprochent de voler tout en limitant leur accès à l'emploi. Passage en vue des accusations adressées aux Roms et des contre-vérités qu'elles recèlent.

• « *Ils arrivent, sie kommen* »

C'est l'un des angles d'attaque majeur. Quand Jean-Marie Le Pen clame « *Ils arrivent. Sie kommen* », il ne fait que reproduire une idée répandue selon laquelle leur présence serait massive et que davantage encore souhaiteraient venir. Ils sont en réalité moins de 20 000 en France (dont près d'un tiers d'enfants), une chiffre stable depuis une décennie, à rapporter aux 65 millions d'habitants peuplant l'Hexagone. Non pas 20 000 nouveaux venus chaque année, mais 20 000 vivant là pour certains depuis des années. Ils sont donc relativement peu nombreux, mais visibles, car leurs campements (400 au total) font revivre les bidonvilles des années 1960. Ils sont arrivés à partir du début des années 2000. L'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union européenne a accéléré le mouvement, la libre-circulation favorisant les allers-retours avec le pays d'origine. Ils se sont d'abord installés sur les talus du périphérique parisien, rejoignant les sans-abri "français". Puis des campements ont fait leur apparition un peu partout dans et près des grandes villes, comme Paris, Marseille, Lyon et Lille où beaucoup vivent des restes produits par ces métropoles. La concentration sur quelques départements, Seine-Saint-Denis, Essonne, Nord et Rhône, accroît leur visibilité.

En Espagne et en Italie, où ils travaillent dans l'agriculture et le bâtiment, les Roms migrants sont cinq fois plus nombreux (environ 100 000 par pays sans compter les communautés tziganes présentes depuis des décennies). Ils sont aussi victimes de préjugés, mais sont mieux intégrés car ils vivent dans les logements vacants construits en masse dans les années 2000.

Paradoxalement, en France, les démantèlements entretiennent cette impression d'« invasion » car en « poussant », selon le terme administratif, les personnes d'un lieu à l'autre, les expulsions à répétition multiplient les points de contacts avec le voisinage. Plutôt que d'avoir quelques centaines de voisins mécontents, des milliers le sont. Près de 20 000 Roms ont en effet été délogés de leur terrain depuis l'arrivée de François Hollande à l'Élysée, selon les données de la Ligue des droits de l'homme et du European Roma Rights Centre, ce qui signifie que chaque Rom a fait l'objet d'une expulsion (certains ont pu l'être plusieurs fois, d'autres pas du tout). Interrogé par *LeNouvel observateur* à propos de l'évacuation du campement de la N7 à Ris-Orangis en Essonne, le directeur départemental de la sécurité publique de l'Essonne, Luc-Didier Mazoyer, chargé de l'opération, a parlé d'« effet plumeau » pour souligner qu'« on a beau épousseter, la poussière retombe toujours ».

Dans l'avenir, Manuel Valls en est persuadé, ils ne viendront plus, en raison, selon lui, de la baisse du montant de l'aide au retour qu'il a décidée. L'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'espace Schengen, chiffon rouge agité de toutes parts, ne changera rien : cette question concerne les frontières extérieures de l'Union européenne et non les circulations internes.

• **Haro sur les « campements sauvages »**

Aucun dispositif public n'est prévu en France pour les accueillir. En l'absence de solution, les Roms occupent le plus souvent des terrains sans autorisation légale, ce que la plupart des médias désignent comme des « campements sauvages », expression métonymique à peine déguisée. Contrairement à une idée reçue, ils n'ont pas accès aux aires prévues pour accueillir les membres de la communauté des gens du voyage. Le plus souvent de nationalité roumaine et bulgare, ils sont exclus de ces espaces réservés aux tsiganes de nationalité française munis de carnet ou de livret de circulation.

Pour leur emplacement, les Roms privilégient plusieurs critères : proximité de zones urbaines, pour trouver de la ferraille et des fripes, qu'ils revendent

sur les marchés aux puces (Montreuil, Belleville et Barbès pour l'Île-de-France), des gares du RER pour se déplacer facilement, des axes routiers comme la nationale 7 où se succèdent les casses automobiles et des centres touristiques pour la mendicité. La présence de friches désigne particulièrement certains départements comme l'Essonne ou la Seine-Saint-Denis.

« Non, les Roms n'aiment pas vivre dans les bidonvilles », comme le rappelle le **guide réalisé par Romeurope** pour lutter contre les préjugés. Ils sont contraints à la mobilité en raison des évacuations, mais ils aspirent à un logement « normal ». Les maires rétorquent qu'ils n'ont pas les moyens de les faire accéder au logement social, en raison des files d'attente déjà longues. Mais rares sont ceux qui déposent des demandes en ce sens. Des solutions alternatives existent pourtant, mises en place par certaines communes, comme la viabilisation de terrains, en échange d'un loyer, l'installation de logements transitoires dans des bâtiments en cours de rénovation, ou encore la réquisition de logements vides.

• **« Ils ne souhaitent pas s'intégrer »**

Selon le ministre de l'intérieur, les Roms ne seraient qu'une minorité à souhaiter s'intégrer en France, notamment pour des « raisons culturelles ». Autrement dit, ils ne seraient pas « comme nous ». Ce même reproche a été fait à l'ensemble des immigrés venus par vagues successives, comme le souligne l'historien Gérard Noiriel dans son livre sur l'histoire des migrations *Le Creuset français*. Les Algériens vivant dans les taudis de Nanterre en ont fait l'expérience : eux aussi étaient considérés comme « pas intégrables ».

Concernant les Roms, ce stéréotype résulte en partie du fait que lors des évacuations de campements beaucoup refusent d'aller dans les hôtels sociaux qui leur sont proposés. Pourquoi? Car les chambres, parfois insalubres (des enfants y ont attrapé des puces), ne sont mises à disposition que quelques jours, ce qui ne fait que reporter leur problème de logement. Les personnes se retrouvent ensuite à la rue,

à appeler le 115, chargé de l'hébergement d'urgence, qui ne répond pas. Selon le **dernier baromètre de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars)**, 85 % des demandes faites par des familles sont restées sans réponse en juillet 2013.

Plutôt que d'être transbahutées d'un hôtel à la rue à l'hôtel, certaines optent pour l'installation en campement. Là, elles peuvent cuisiner, faire la vaisselle et laver le linge sans provoquer la colère des hôteliers. Manuel Valls estime par ailleurs que la propension des Roms à faire des allers-retours avec leurs pays d'origine serait le signe de l'échec de leur intégration. Pourtant, ces personnes ne se considèrent pas comme nomades. À la différence des gens du voyage, dont certains vont de ville en ville, la totalité des Roms rencontrés à l'occasion de reportages expliquent avoir été chassés de Roumanie en raison des discriminations et désirer vivre « *normalement* » en France avec un toit et un emploi.

• **Vols à la tire : « Les Roms harcèlent les Parisiens »**

Chapardeurs, voleurs, cambrioleurs, délinquants, voire criminels : le champ lexical pour désigner leurs activités illicites sont innombrables. Pour Nathalie Kosciusko-Morizet, les Roms « *harcèlent les Parisiens* ». Pour Rachida Dati, ils « *viennent arracher les sacs des enfants à la sortie des classes* ».

À Villebon dans l'Essonne, l'un des résidents du village de l'usine Galland (**lire notre reportage**) explique que les membres de sa famille sont soit ferrailleurs s'ils disposent d'un véhicule, soit chiffonniers s'ils n'ont que leurs jambes pour se déplacer. Certains parents envoient leurs enfants dans les containers à habits, les encombrants sont récupérés, des vols de métaux sont signalés dans les décharges et sur les voies ferrées. Cette économie de la pauvreté découle notamment du fait que leur accès à l'emploi est limité. À la différence des autres ressortissants européens, les Roumains et les Bulgares ne peuvent pas exercer le métier de leur choix. Jusqu'au 31 décembre 2013 en tout cas, les inégalités devant prendre fin à cette date. Faire la manche n'est pas

un choix délibéré, mais un moyen de survie pour assurer les besoins quotidiens de la famille, affirme Romeurope, qui rappelle que « *mendier n'est pas un crime* ».

Manuel Valls n'entre pas dans ces considérations. « *C'est une évidence, nous le savons tous, la proximité de ces campements provoque de la mendicité et aussi des vols et donc de la délinquance. Nous pouvons l'observer sur Paris* », insiste-t-il. Le lendemain de sa déclaration sur France Inter, le ministre organise une conférence de presse pour présenter son plan national de lutte contre les cambriolages et les vols à main armée. La tentation de l'instrumentalisation est à portée de main. Et le risque est réel de focalisation sur un problème en particulier.

Comme les statistiques ethniques sont interdites en France, l'administration cible les Roumains. Selon une **note de la police judiciaire** révélée par *Le Parisien* à la fin de l'été 2012 mais jamais officiellement confirmée, le nombre de ces ressortissants mis en cause pour vols est passé de 5 420 en 2008, à 11 400 en 2010 et 20 000 en 2011. « *La part de leur implication est en augmentation très sensible au cours des dernières années* », a souligné le ministre mercredi 25 septembre, place Beauvau. La hausse paraît nette, en effet. Mais qu'indique-t-elle ? Tout d'abord, les Roumains, qui sont plusieurs dizaines de milliers dans l'Hexagone, ne sont pas tous roms, loin de là. Ensuite, toute personne mise en cause est un suspect dont la culpabilité n'est pas établie. Ensuite encore, une même personne peut être mise en cause de multiples fois, comme cette famille de deux parents et cinq enfants qui, à eux seuls, « *totalisent 120 arrestations* », selon le témoignage de Gilles Beretti, commissaire divisionnaire chargé de la « *délinquance itinérante* » (**lire notre article**). Enfin, ces chiffres, régulièrement contestés, ne concernent que les vols élucidés (c'est-à-dire pour lesquels une personne a été placée en garde à vue), soit moins de 15 % du total.

Moins qu'un état de faits, c'est l'activité policière qui est mesurée et son intérêt à un moment ou à un autre pour certains types de délits. À Paris, la préfecture de police a mis en place un dispositif spécifique

pour lutter contre la « *délinquance roumaine* ». Il est donc difficile de distinguer ce qui relève d'une augmentation des atteintes aux biens et d'un effet d'une vigilance accrue à l'égard d'une certaine minorité. Créée dans le sillage du discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy, cette cellule est constituée d'agents français et d'officiers de liaison roumains. Une part importante de son activité est liée à l'arrestation de mineurs (5 000 en 2011), certains étant interpellés à de nombreuses reprises. Les vols en question, même s'ils sont répréhensibles, ne sont pas parmi les plus graves : vols de téléphone portable, vols à la tire, vols au distributeur, fausses pétitions qualifiées d'« *escroqueries à la charité* ».

Ces actes sont surreprésentés dans les zones touristiques et visent principalement les étrangers en visite. Souvent mineurs, les pickpockets sont relâchés rapidement, l'objectif des policiers étant de démanteler les têtes de réseaux plutôt que les petites mains.

• « **Ils sont sous la coupe de mafias** »

« *Le vrai problème est là : nombre de Roms sont sous la coupe de mafias qui les ont endettés et les contraignent à voler* », tonne Marianne dans son dossier. La réalité est plus complexe. Les organisations mafieuses existent, mais elles sont minoritaires. Les boss sont plutôt installés en Italie, en Espagne et en Roumanie, et les exécutants vivent généralement à l'hôtel, envoyés d'un pays à l'autre. Le procès du clan Hamidovic, originaire de Bosnie-Herzégovine, qui s'est tenu à Paris au printemps 2013, a révélé quelques-unes de leurs pratiques. L'ensemble des membres présumés du réseau ont été condamnés, à une exception près, pour avoir contraint des jeunes filles à voler dans le métro parisien. Poursuivi pour traite des êtres humains, le chef a écopé de sept ans d'emprisonnement. Les audiences ont mis au jour une organisation hiérarchisée, avec un système d'intermédiaires complexes et un patriarche menant un train de vie luxueux incompatible avec l'absence de revenus déclarés. Les gains détournés ont été estimés à 1,3 million d'euros par les enquêteurs. Les femmes de la famille étaient presque toutes mises à contribution, à la fois victimes et parties prenantes.

L'institution judiciaire a déployé une énergie considérable pour cette seule affaire, les investigations ayant duré plusieurs années. Lors du procès, il est apparu qu'une famille rivale avait pris le relais d'une partie du business. En février 2012, Gilles Beretti indiquait à **Mediapart** que seuls cinq à huit des dizaines de campements roms de la région parisienne étaient liés à des réseaux criminels. « *Vous avez des campements avec beaucoup de mendiants qui ne sont pas liés à un réseau* », affirmait-il (**lire notre reportage**).

Une autre affaire, de trafic de bébés, a récemment défrayé la chronique. Une information judiciaire a été ouverte le 1^{er} août 2013, à propos de ventes supposées ayant eu lieu à Marseille et Ajaccio. Deux organisateurs présumés, identifiés comme roms, ont été interpellés. Le directeur interrégional adjoint de la PJ de Marseille, Christian Sivy, a pris soin de qualifier cette situation d'« *exceptionnelle* ».

• « **Des bandes écument les territoires ruraux** »

« *Culture de vergers pillés, réservoirs des tracteurs siphonnés, câbles d'irrigation arrachés, animaux dépecés* », un récent communiqué de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a semé la terreur dans les campagnes. Lors de sa conférence de presse, Manuel Valls a pris acte en dénonçant « *ces bandes d'Europe de l'est qui écument des régions, des territoires ruraux et provoquent des traumatismes* ». Pourtant le syndicat concurrent de la FNSEA, interrogé par **Libération**, relativise. « *Je ne comprends pas trop l'intérêt de faire un tel communiqué maintenant et d'apeurer les gens*, réagit Bernard Lannes, président de la Coordination rurale. *De notre côté, on ne peut pas dire que 2013 ait été une année noire, ni parler de recrudescence. Il se passe ici et là des choses évidemment choquantes qu'il ne faut pas minimiser, mais j'aurais pu vous donner les mêmes exemples il y a quinze ans.* »

La gendarmerie nationale indique avoir constaté des « *problématiques locales* » (notamment en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) mais pas d'augmentation du nombre de faits à l'échelon national. « *Quant aux "réseaux" auxquels la FNSEA*

fait référence, indique le quotidien, ils existent, mais la plupart des vols de fruits et légumes seraient le fait de locaux qui revendent la marchandise, difficile à tracer, dans les marchés du département voisin. Qu'importe, les rumeurs courent, et les gens du voyage tout comme les Roms sont à nouveau désignés comme "le fléau des campagnes", un cliché qui remonte à Clemenceau. » Conséquence de la paranoïa ambiante : les achats de matériel de surveillance augmentent dans les exploitations agricoles.

• « **Une présence urticante et odorante** »

Jean-Marie Le Pen n'est pas le seul à se repaître de l'image de saleté renvoyée aux Roms alors même que les pouvoirs publics refusent quasi systématiquement de mettre des bennes à disposition et de ramasser les ordures, malgré les obligations inscrites dans le code général des collectivités locales qui concernent l'ensemble des installations, y compris illégales. Avec les intempéries, les terrains deviennent boueux. En l'absence de collecte des déchets, les campements se salissent. Certains habitants s'organisent pour y remédier. D'une manière générale, les intérieurs des cabanons sont propres, coussins et couettes impeccablement pliés en bout des lits qui font office de canapé le jour. Le peu de place oblige les familles à maximiser les rangements. L'accès à l'eau est une autre difficulté. Rares sont les municipalités qui leur ouvrent des points d'eau, une fois encore malgré ce que prévoit la réglementation.

• « **Ils profitent des aides sociales** »

En tant que ressortissants européens, les Roms ne sont autorisés à rester en France au-delà de trois mois que s'ils disposent de revenus de subsistance jugés

suffisants. Comme c'est rarement le cas, ils tombent dans l'irrégularité et risquent à tout moment d'être obligés de quitter le territoire. Par conséquent, ils ne perçoivent aucune aide sociale (ni chômage, ni revenu de solidarité active, ni allocations familiales). Ils ont droit en revanche à l'aide médicale d'État qui permet d'accéder aux soins de base. Mais, comme beaucoup de personnes démunies, ils manquent d'information sur les services auxquels ils sont autorisés à recourir.

• « **Ils ne veulent pas envoyer leurs enfants à l'école** »

Pour certaines familles, la scolarisation constitue un sacrifice car les enfants sont amenés à compléter les revenus de leurs parents. Les envoyer à l'école suppose ainsi parfois un travail de conviction de la part des quelques bénévoles qui se relaient autour des campements pour assurer le ramassage scolaire. La situation se complique quand les maires, contrevenant à la loi, refusent les inscriptions, en prenant comme prétexte l'expulsion à venir du terrain. Les évacuations cassent les processus d'intégration scolaire. Dans un **entretien à Mediapart**, le préfet en charge de coordonner la politique publique à l'égard des Roms, Alain Régnier, souligne que la scolarisation en maternelle et en primaire a progressé, mais qu'elle reste marginale au collège, notamment pour les filles. Le délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) rappelle qu'il y a encore quelques années dans les campagnes françaises, les maîtres d'école devaient convaincre les parents de laisser leurs enfants aller à l'école plutôt que de travailler aux champs.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.